

Projet

Contrat Territorial du Vignoble de Nantes

Pour la reconquête de la qualité de l'eau

Programme 2017/2021 porté par la
Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique et
financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Mars 2017

Sommaire

1. *Orientations générales du projet et cadre*
2. *Ambitions et objectifs sur le Vignoble de Nantes*
3. *Contexte de la filière des Vins de Nantes*
4. *Programme d'actions opérationnelles*
5. *Evaluation du programme*
6. *Gouvernance*
7. *Calendrier et cadrage budgétaire*

Contrat territorial: objectifs et modalités de mise en œuvre

- **Contrat filière : nouveauté du 10^e programme**
 - outil complémentaire pour l'atteinte des **objectifs environnementaux**
 - **bassin spécialisé dans une production** agricole particulièrement impactant pour la qualité d'eau
 - mis en œuvre lorsque les conditions d'un contrat territorial ne sont pas remplies (maîtrise d'ouvrage non structurée, moyens financiers limités...)
 - condition de **mise en œuvre similaire au contrat territorial** (avis CLE, validation par les instances de décision)

- **Primauté du contrat territorial**
 - outil central des interventions de l'agence
 - moyen pour l'atteinte des objectifs environnementaux
 - thématiques **pollutions diffuses**, milieux aquatiques, bactériologie...

Contrat Territorial du Vignoble de Nantes

- **Enjeux**
 - Globaux dans le SDAGE; **phytosanitaires sur 12 des 13 masses d'eau**, macro-polluants sur 9 des 13 masses d'eau
 - **Locaux à affiner** par rapport aux connaissances terrains.

- **Objectifs: réduire l'impact des phytosanitaires dans l'eau**
 - sensibiliser et **donner les moyens à la profession viticole** pour organiser les actions,
 - initier une **démarche de partenariat et établir des liens avec les CT existants**.

Le contexte du Vignoble de Nantes

- **Surface de vignes;**
 - ✓ **environ 11000 ha** dont 7900 ha revendiqués en Muscadet
 - ✓ Perte de 40 % des surfaces de vigne depuis 10 ans
- **500 exploitations viti,**
 - ✓ **95 % caves particulières**
 - ✓ **250 exploitations en vente directe;** la vente directe par les domaines représente environ 35 % à 40 % des volumes
- Depuis 20 ans; carence de valorisation sur les marchés;
 - ✓ **manque de rentabilité sur beaucoup d'exploitations;** faiblesse des investissements
 - ✓ **Insuffisance de transmission- installation;** 25 départs pour 4 à 5 installations; érosion du nombre d'exploitations et des surfaces
- Impact du dépérissement du Vignoble; **perte de 15 à 20% de potentiel de production**

TERRITOIRE du Contrat Territorial du Vignoble de Nantes

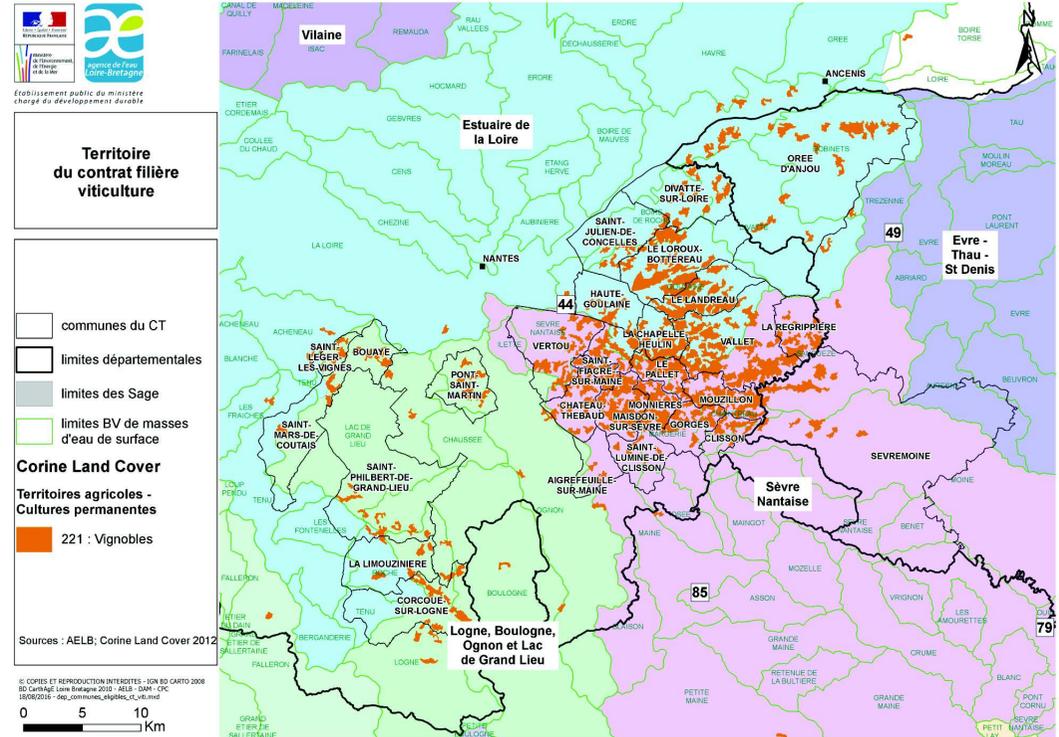
Critères pour définir le territoire (AE):

- Communes ayant une part cultivée en vigne importante (au minimum une centaine d'hectares),*
- et/ou un pourcentage de SAU cultivé en vigne significatif (>10%).*

TERRITOIRE 44 et 49

Territoire retenu (Sud Loire 44 et 49):

- 92 % de la surface du vignoble retenu
 - En moyenne 30% de la SAU communale cultivée en vigne
 - Plus de 400 exploitations concernées
- Sage Estuaire de la Loire : 4 masses d'eau (Les Robinets, la Divatte, la Boire de la Roche et la Goulaine)
 - Sage Sèvre Nantaise : 6 masses d'eau (La Sèvre Nantaise, la Margerie, la Chantreau, la Sanguèze, la Moine et la Maine)
 - Sage Logne , Boulogne, Ognon et Lac de Grand Lieu : 3 masses d'eau (La Logne, la Boulogne et le Lac de Grand Lieu)



ETAT DES LIEUX technique sur le Vignoble de Nantes

Contrainte et dynamique

Vignoble AOP avec ses contraintes:

- *Mode de conduite: vignoble étroit et bas*
- *Vigne plantée pour 40-50 ans; cépages sensibles aux maladies*
- *Terroirs sur 2 grandes familles de roches mères avec des contraintes sol différentes*
- *Climat océanique, incidence forte contraintes parasitaires et créneaux de travaux du sol printaniers*

Engagements des exploitations:

- 110 adhérents au réseau de lutte raisonnée (OAD, seuils d'intervention, réunions bout de parcelles...)
- 40 exploitations en AB (total et partiel)
- 40 exploitations en viticulture durable (Terra Vitis, Haute Valeur Environnementale); à la fois vendeurs directs et vendeurs négoce

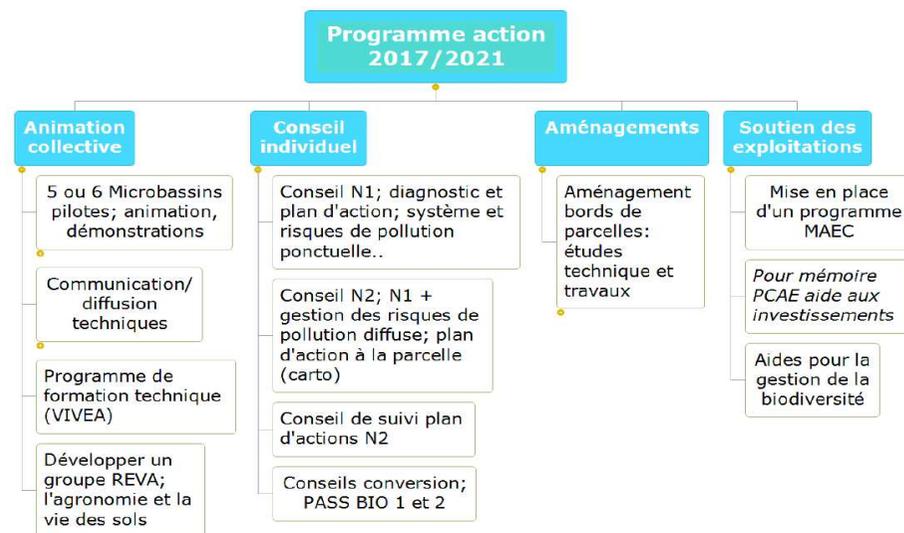
Programme d'actions du Contrat Territorial du Vignoble de Nantes

Objectifs; réduire l'impact des phytosanitaires dans l'eau:

Notamment les molécules autorisées en viticulture actuellement et fortement présentes dans l'eau (AMPA, Glyphosate, diméthomorphe (mildiou), tébuconazole (oidium), AZ (mildiou), pyriméthanil (botrytis),

D'autres molécules ne sont plus homologuées (terbuthylazine, diuron...) et encore présentes dans l'eau

Synoptique actions



1- Programme d'animation collective

Renforcer la sensibilisation des vignerons selon les secteurs et les situations critiques (identifiées par les points de mesure)

↳ Thématiques de travail à préciser en fonction des secteurs (*herbicides prioritaires ou protection du végétal prioritaire*)

↳ Valorisation des travaux **Ferme DEPHY** et **expé DEPHY**



- Mise en place de **6 micro bassins pilotes**;
 - Mobilisation de vignerons motivés (5 à 7 par micro-bassin) pour faire évoluer leurs pratiques,
 - Essais/démo diffusion des pratiques adaptées et innovantes
- Actions **d'animations collectives** autour de ces micro-bassins et de leurs résultats; réunions techniques démonstrations, informations

Mise en place micro-bassins

- Lien fort entre opérateur technique et vignerons sur un même îlot
- Proximité si possible d'un point de mesure de la qualité de l'eau
- Volonté collective des vignerons d'engager des changements de pratiques vis-à-vis de la problématique prioritaire locale identifiée

■ Phase de construction: automne 2017

- **Mobilisation des vignerons** sur la base d'une pré-localisation par les opérateurs techniques sur les secteurs,
- **Validation du micro-bassin** sur proposition des opérateurs techniques et en concertation CA44, opérateurs BV
- **Diagnostic de départ** avec conseil N2: Partage de connaissance en réunions de concertation pour l'appropriation des caractéristiques (forces et contraintes) du BV et du micro-bassin; cible les vignerons, opérateurs techniques: **créer du lien entre tous les acteurs et mobiliser**
- Elaboration du **plan d'action priorisé du micro bassin à 3 ans** avec les vignerons; essais/démo, projet collectif, aménagements, et accompagnements individuels

■ Lancement du plan d'action de chaque micro bassin: janv 2018

Thématiques micro-bassins

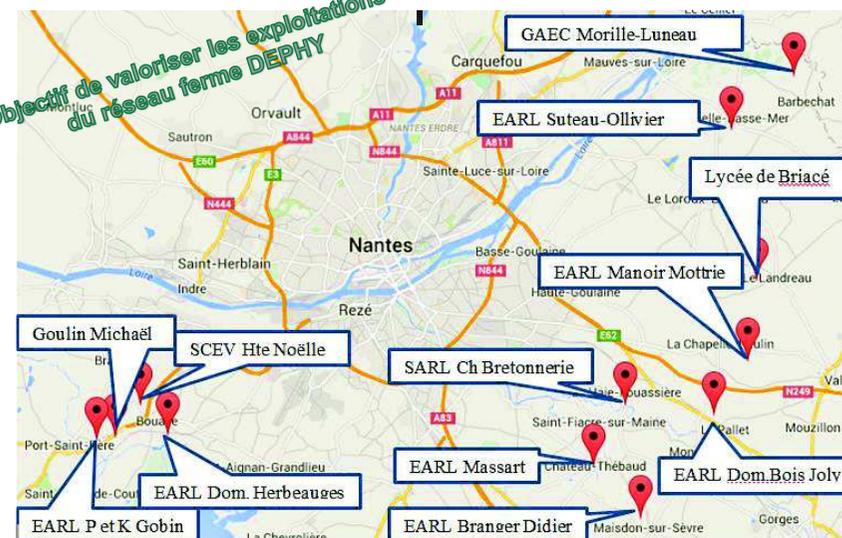
Liste des thèmes de démonstration et d'animation collective
 A affiner lors des concertations locales à l'automne 2017

Thématiques identifiées

- ❖ Palissage/effeuillage: structuration du végétal
- ❖ Qualité de pulvérisation (végétal et sol)
- ❖ Alternatives aux insecticides
- ❖ Enherbement des vignes
- ❖ Innovations/robotisation
- ❖ Travail du sol
- ❖ Lutte contre les escargots
- ❖ Indicateurs vie biologique des sols

Le réseau Fermes DEPHY

Objectif de valoriser les exploitations
 du réseau ferme DEPHY



1- Programme d'animation collective (suite)

Accompagner collectivement les vignerons dans le changement de leurs pratiques

- ❑ **Renforcer les formations;** Bas intrants, HVE, levier du changement..
Avec le VIVEA, le FAFSEA (exploitants et chefs de cultures)

- ❑ **Valoriser les dynamiques de groupes;**
 - Animations techniques avec les **CUMA**; optimisation de l'usage des matériels....
 - Animation et suivi d'un groupe REVA (*innovation dans l'approche agronomique à partir d'indicateurs de vie biologique des sols*) sur 3 ans
 - Favoriser et valoriser les **Groupes 30000**.... (*hors financement du programme*)

2- Programme d'accompagnement individuel

Accompagner les vignerons dans la mise en place d'un plan d'action sur leur domaine

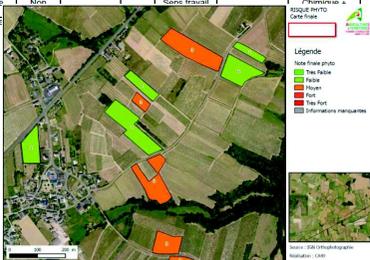
- ❑ **Conseil Niveau 1;** *diagnostic système et plan d'action priorisé,*
- ❑ **Conseil Niveau 2;** *(conseil N1 + diagnostic des risques à la parcelle avec plan d'action priorisé et sectorisé (cartographie parcellaire))*
- ❑ **Conseil conversion Agri Bio;** *pass Bio 1 (prédiagnostic) et 2 (étude technico-économique)*
- ❑ **Suivi plan d'action;** conseil ponctuel sur la mise en œuvre du plan d'action, conseil réglage pulvérisateur...

- ❑ **Conseil spécifique mise au normes réglementaires aménagements au siège;** *local phyto, plateforme stockage, traitement des effluents phyto (Dimensionnement et chiffrages) avec partenaires locaux, (hors financement du programme)*

Exemple Conseil Niveau 2

- Diagnostic système avec **diagnostic des risques sur les parcelles**
- Plan d'action avec **préconisation de stratégie adaptée** d'entretien des sols et de protection de la vigne

Risques Parcelaires - Phytosanitaire											
Exploitation											
Massif armoricain - Vignes											
N° ilot	N° parcelle	Distance cours d'eau	Classe de pentes	Longueur de la pente	Hydromorphie	Battance	Réserve Utile	Note milieu	Sens de plantation	Protection aval	Note finale
1	1	>200 m	3 à 5 %	>150 m	Faible ou moyenne hydromorphie	Non Battant	70-110	2	Sens travail bon	bon	Chimique + entherb
2	2	20 à 200 m	3 à 5 %	>150 m	Faible ou moyenne hydromorphie	Non Battant	70-110	2	Sens travail bon	bon	Chimique + entherb
3	3	>200 m	<3%	>150 m	Faible ou moyenne hydromorphie	Non Battant	70-110	2	Sens travail bon	bon	Chimique + entherb
4	4	>200 m	<3%	>150 m	Faible ou moyenne hydromorphie	Non Battant	70-110	2	Sens travail bon	bon	Chimique + entherb



Exemple d'évaluation des risques de pollution diffuse sur les parcelles (BV Layon)

3- Aménagements bord de parcelles

Lutte contre les ruissellements en bas d'îlots parcelaires

- **Etude d'aménagements en bord de parcelles;**
 - Repérage des secteurs sensibles en concertation avec les BV (automne 2017)
 - Démarche collective suite aux animations collectives et aux conseils individuels
- **Engager les travaux sites pilotes en lien avec les BV**
- **Thématiques de travaux:**

Thématiques	Résultats attendus
Implantation de haies	Biodiversité; baisse insecticides lutte contre le ruissellement Réduction des embruns
Création de talus	Lutte contre le ruissellement direct
Pièges phyto bas de parcelles	Besoin de phase expérimentale; bassin de dégradation bactérienne
Mise en place de zones tampons	Lutte contre le ruissellement direct
Plantations de vigne selon prescription environnementale	Etudes prescriptive environnementale d'implantation de vignoble (sens de plantation, création de zone tampon...) Etude pilote sur micro bassin

4- Soutien des exploitations

Aider financièrement les exploitations pour favoriser l'évolution des pratiques

- Favoriser l'accès aux aides PCAE
 - Information sur le dispositif en cours
- Promouvoir la mise en place d'un dispositif de Mesure Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) sur le bassin viticole
 - Faire valoir auprès des instances régionales la pertinence d'un programme d'appui: levier complémentaires aux actions d'accompagnement
 - Proposer un programme de mesures techniques pertinentes et adaptées au contexte du Vignoble de Nantes
 - Accompagner la mise en œuvre du programme

Synthèse objectifs et calendrier

Actions	2017	2018	2019	2020	2021
Animation collectives					
• 6 micro-bassins pilotes; 25 à 30 vignerons mobilisés	Positionnement	Animation suivi démo	Animation suivi démo	Animation suivi démo	Animation suivi démo
• Réunions techniques; 1 colloque annuel, 3 réunions techniques	2	4	4	4	4
• Bulletins techniques viticulteurs ; 4 n°/an	1	4	4	4	4
• Groupe REVA		1	suivi	suivi	
• Programme de formations	→				
Accompagnements individuels:					
• 250 conseils niveaux 1 ou 2	micro bassins	Tout territoire	→		
• 45 conseils PASS Bio 1 ou 2	→		→		
• 150 suivis plan d'actions	→		→		
Aménagements:					
• Etudes et travaux aménagements	2 sites		Renforcement dans l'avenant au contrat		

EVALUATION du programme et des résultats

2 types d'indicateurs

- ✓ Globaux : suivis des achats de produits phyto et suivis de la qualité de l'eau
- ✓ Spécifiques au contrat : suivis des actions

Indicateurs globaux

■ Indicateurs des achats de produits phytosanitaires

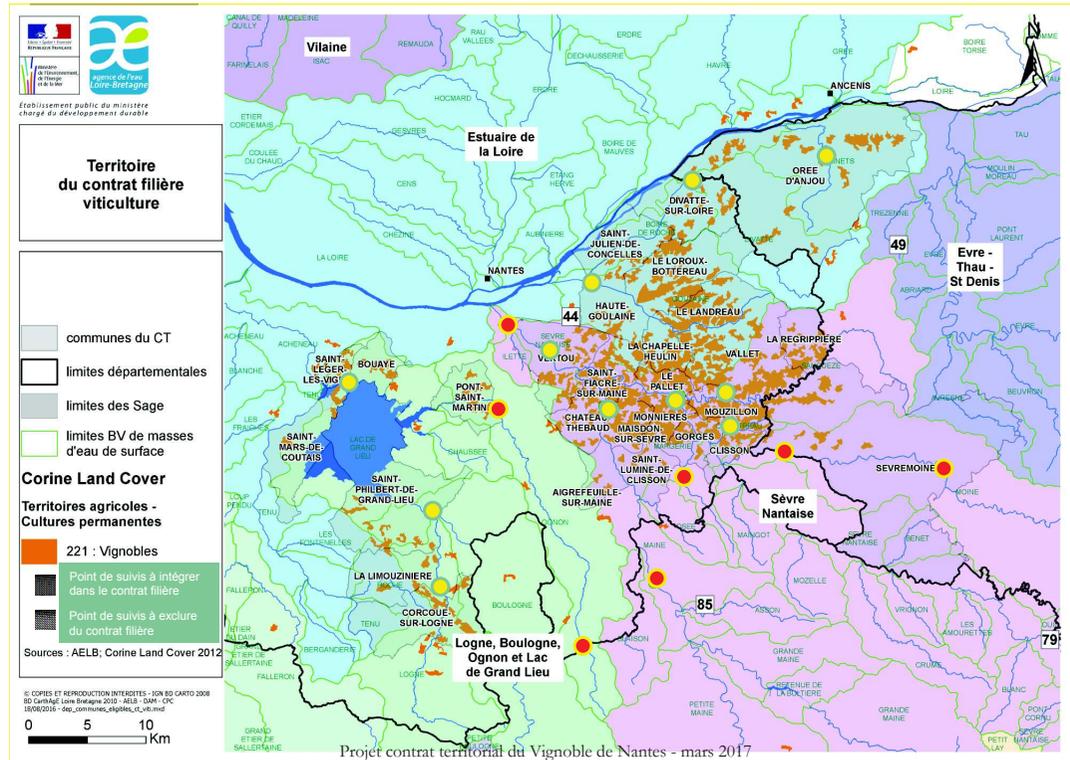
- Données de l'OAPP (observatoire des achats de produits phyto) par masse d'eau
 - ↳ Données disponibles prochainement jusqu'en 2015 (délai de 1 à 2 ans)
 - ↳ Données des surfaces de vignes

■ Indicateurs de suivis de la qualité de l'eau

- Principes : conserver les points de suivis existants lorsqu'ils sont situés en aval des zones viticoles
- Compléter les suivis en fonction des fréquences ou molécules suivies
- Portage des suivis par syndicats de bassin versant ou Sage

Indicateurs de suivi d'actions

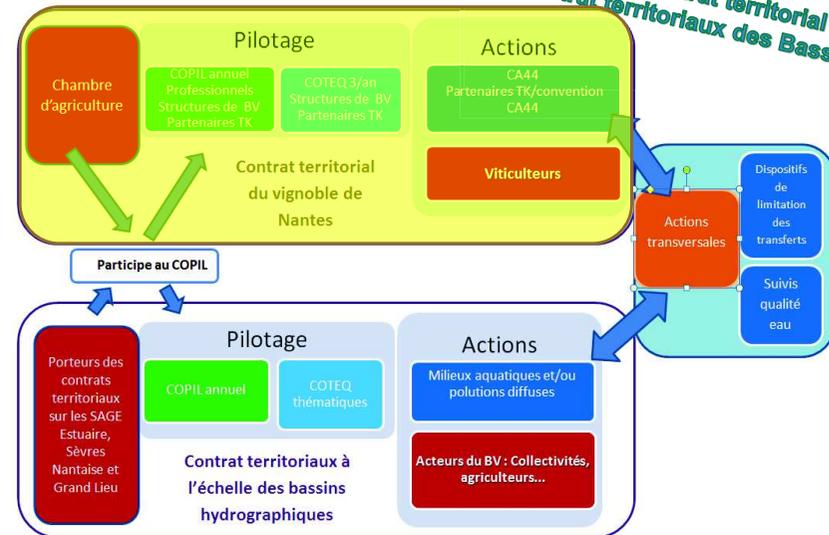
Indicateurs structurels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ SAU (ha) ✓ Nb d'exploitations ✓ SAU en Bio (ha) ou % sur le BV ✓ Nb Exploitation Bio ✓ Linéaire anti érosif existant (haie, talus.) ✓ Surface anti érosive existant (bande enherbée, boisée, etc.)
Indicateurs de pression polluante	<ul style="list-style-type: none"> ✓ IFT herbicide ✓ IFT Fongicide
Indicateurs d'évolution de pratiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'expl avec équipement pulvé; panneaux, confinement, homologation ZNT
Indicateurs d'évolution des modes de transfert	<ul style="list-style-type: none"> ✓ % Surface en vigne non désherbée chimiquement ✓ % surface enherbée (semée ou naturelle) ✓ % de surface avec travail du sol (superficiel ou profond)
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nb de diagnostics agricoles individuels réalisés ✓ Nb de bulletins diffusés à l'ensemble des viticulteurs ✓ Coût de l'opération / nombre de jours engagés ✓ Nb de journées de formation, visites terrain, etc. ✓ Nb cumulé de participants aux actions collectives ✓ Nb de vigneron signataires de la charte



GOVERNANCE, partenariats & calendrier

Gouvernance

Liens entre le contrat territorial viticulture et les contrat territoriaux des Bassins Versants



3 niveau d'engagements

- Contrat territorial CA44 / AE
- Contrat entre Agence de l'Eau et CA44
 - CA44 chef de file et convention de financement avec partenaires techniques

- Charte engagement des partenaires
- Charte d'engagement des partenaires CA, Opérateurs techniques, opérateurs BV avec CA44, AE et FD viti

- Charte d'engagement du vigneron acteur du programme
- Reconnaissance de l'engagement des vigneron dans le programme d'action pour la qualité de l'eau sur son territoire

Partenariat structures BV

□ Les partenaires;

- ✓ *EPTB de la Sèvre Nantaise*
- ✓ *Le syndicat de Grand-Lieu*
- ✓ *Le syndicat Loire Aval (SAGE).*
- ✓ *Le Syndicat mixte Loire et Goulaine.*
- ✓ *Le Syndicat mixte de la Divatte.*
- ✓ *La communauté d'agglomération de Mauges Communauté.*

□ Actions prioritaires sur 3 axes;

- **Volet suivi qualité de l'eau;** harmonisation des points de mesures et des protocoles (retravailler la sélection des molécules viti, la fréquence...), normes pour l'interprétation des résultats
- **Volet communication,** lettre d'information cible collectivité/vignerons ; résultats qualité de l'eau/ BV, valorisation des actions techniques, des expériences. Fréquence bisannuelle
- **Volet aménagement;** concertation sur les espaces d'opportunité, le type d'aménagement, concertation locale, co-financement?

Partenariat opérateurs techniques

□ Les partenaires

- ✓ **Distributeurs;** LVVD, CAMN, Ets BRETAUDEAU, Ets OUARY
- ✓ **Organisations professionnelles;** Union des CUMA 44, GAB/CAB
- ✓ **Privé;** Vita Consult

□ Actions prioritaires;

- **Animation collective;** animation plan d'action micro bassins, participations aux actions de diffusion technique, au bulletin technique
- **Conseils individuels** avec les partenaires distributeurs sur le conseil N1 ou N2

Calendrier 2017 & début 2018

Actions opérationnelles	Période
Signature contrat CA44 / AE	Eté 2017
Opération technique et de communication de lancement du programme 2017/2021	Octobre 2017
Mise en place du COPIL	Octobre 2017
Définition et positionnement des micro-bassins	Oct/nov 2017
Concertation avec les structures d'animation des BV sur leur suivi qualité de l'eau	Oct/nov 2017
Formation partenaires intervenants /outil diagnostic	Octobre 2017
1 ^{er} bulletin technique / viticulteurs	Novembre 2017
Communication collectivité	Novembre 2017
Diagnostics exploitations des micro-bassins	Nov/déc 2017 à début 2018
Animation collective des micro-bassins; définition de programme d'animation collective	Déc 2017/fév 2018

Organisation et CA44

- **Pilotage technique du contrat territorial et animation générale;** Nadège BROCHARD
- **Pilotage administratif du Contrat ;** Alain TRETON, responsable Service Pôle régional viticulture CA44-CA49
- **Référents techniques** en appui du programme d'action;
 - Ingénieur Réseau **DEPHY Ferme**; Florent BANCTEL,
 - **Conversion et conseil bio**; Anne DUVAL-CHABOUSSOU, Julie GRIGNION,
 - Conseillers techniques; Stéphanie SAVARY et Nicolas MECHINEAU

Contacts CA44

- Nadège BROCHARD, *Chambre d'agriculture, Pôle viticole, la Frémoire, 44120 VERTOU, tel 02 53 46 64 06, nadege.brochard@loire-atlantique.chambagri.fr*
- Alain TRETON, *Chambre d'Agriculture, 8 avenue du Général Leclerc, 44190 CLISSON, 02 53 45 63 30, alain.treton@loire-atlantique.chambagri.fr*
- Brigitte LOISY, *Accueil secrétariat Clisson 02 53 46 60 05*